

DÉPARTEMENT
DES
HAUTES-ALPES

ARRONDISSEMENT
DE
BRIANÇON

COMMUNE DE L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le 15/07/2026
ID : 005-210500062-20260709-D2026_07_13-DE

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du **09 JUILLET 2026**

Délibération n° 2026-07-13

Objet de la Délibération :

**Demande de subvention
auprès du Conseil
départemental des Hautes-
Alpes pour l'organisation
d'animations à l'automne
2026.**

**Présidence de M. Rémi ROUX,
Maire de L'Argentière-La Bessée**

19 membres en exercice dont :

2 absents et représentés : Jean-Pierre RIPPET
donnant procuration à Laurent THOUVENOT,
Alice PRUD'HOMME donnant procuration à
Alain SANCHEZ.

0 absent :

17 présents : Rémi ROUX, Marie-Laure
MARFOURE, Benjamin SÉMIOND, Marie
GUIMBERT, Denis FRASSIN, Françoise
BRUNET, Sébastien FERRUS MACHADO,
Marion NICOLAS, Loïc RICHARD, Céline
BLANCHET, Grégory TARDY, Sylvia VIGNE,
Michel LAPALUS, Stéphanie PERSICOT, Cédric
MIGLIACCIO, Laurent THOUVENOT, Alain
SANCHEZ.

Soit 19 votants

Date de convocation :
01 JUILLET 2026

Secrétaire de séance : Marie GUIMBERT

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que la commune souhaite organiser plusieurs animations destinées à favoriser la convivialité, l'animation du territoire et le lien social durant l'automne 2026. Ces manifestations s'adressent à l'ensemble des habitants et visiteurs de la commune.

La commune prévoit tout d'abord d'organiser l'événement « Octobre Rose », le samedi 24 octobre 2026. Cette journée comprendra notamment une randonnée ouverte aux adultes et aux enfants, un repas partagé ainsi qu'une soirée festive. Dans ce cadre, une animation de zumba est envisagée pour un montant prévisionnel de 150 €, ainsi qu'un concert du groupe *Les Tortues Jeanine* pour un montant de 700 €, soit un budget prévisionnel total de 850 € pour cette manifestation.

La commune souhaite également proposer les animations d'Halloween, le samedi 31 octobre 2026. Le programme prévoit des ateliers créatifs et des animations pour les enfants, une déambulation dans les ruelles dont le coût est estimé à 700 €, ainsi que la projection d'un film dans la salle du foyer culturel pour un coût prévisionnel de 400 €. Le budget prévisionnel de cette animation est ainsi estimé à 1 100 €.

Enfin, à l'occasion du Marché de Noël, organisé le dimanche 6 décembre 2026, la commune envisage la programmation d'un spectacle, d'une déambulation, d'un manège ou de toute autre prestation contribuant à l'attractivité de l'événement. Le budget prévisionnel consacré à cette animation est estimé à 500 €.

Le coût global prévisionnel de ces trois manifestations s'élève donc à 2 450 €.

Afin de contribuer au financement de ces animations, le Maire propose au Conseil municipal de solliciter auprès du Département des Hautes-Alpes une subvention d'un montant de 1 000 € pour l'ensemble de ces trois événements.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, *à l'unanimité (19 voix pour)* décident :

- D'approuver l'organisation des animations « Octobre Rose », « Halloween » et « Marché de Noël » pour l'automne 2026 ;
- D'approuver le plan de financement prévisionnel correspondant, pour un montant total de dépenses de 2 450 € ;
- De solliciter auprès du Département des Hautes-Alpes une subvention d'un montant de 1 000 € pour le financement de ces trois manifestations ;
- D'autoriser le Maire à signer tout document nécessaire à la constitution et au dépôt du dossier de demande de subvention ainsi qu'à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

POUR COPIE CONFORME,

L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE, LE 09 JUILLET 2026

**Le Maire,
Rémi ROUX**